

# L'impact de la crise économique et sociale sur les Groupements d'Employeurs *Décembre 2020*

Cette enquête réalisée par le CRGE durant le mois de décembre 2020 avait pour vocation, dans la poursuite de la première enquête réalisée entre le 27 avril et le 22 mai 2020, c'est-à-dire à la sortie du premier confinement, d'évaluer l'impact de la crise économie et sociale en cours sur l'activité des Groupements d'Employeurs.

Il est important de noter que le deuxième confinement 2020 s'est déroulé dans des règles moins strictes que le premier confinement puisque les salarié.e.s avaient la possibilité de travailler en présentiel si leur activité n'était pas réalisable en télétravail. Les secteurs d'activité tels que le BTP, le périscolaire (écoles ouvertes) et le sport par exemple, ont pu continuer leurs activités, contrairement au premier confinement pendant lequel toutes ces activités étaient à l'arrêt.

Afin d'obtenir un rendu intéressant, le CRGE a questionné un échantillon de GE jugé significatif au niveau national de par la diversité des tailles de GE, de leurs implantations géographiques, de la typologie et des secteurs d'activité de leurs adhérents.

59 Groupements d'Employeurs adhérents au CRGE ont donc été sollicités. L'accueil très positif des structures et leur engagement dans cette démarche a permis d'atteindre un taux de réponse de 79% (45 Groupements d'Employeurs répondants). Cette enquête a pris la forme d'entretiens téléphoniques poussés allant de 30 minutes à 1 heure<sup>1</sup> et guidés par un questionnaire en ligne.

Les données présentées ci-après concernent des GE de France Métropolitaine.

Pour toute question relative à cette enquête vous pouvez contacter le CRGE :

**Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs**

37 rue Carnot – 86 000 Poitiers

Courriel : [contact@crge.com](mailto:contact@crge.com)

[www.crge.com](http://www.crge.com)

Avec le concours financier de :



---

<sup>1</sup> Recueil de matériau qualitatif

# Les GE interrogés

(état des lieux à fin novembre, sortie du second confinement)

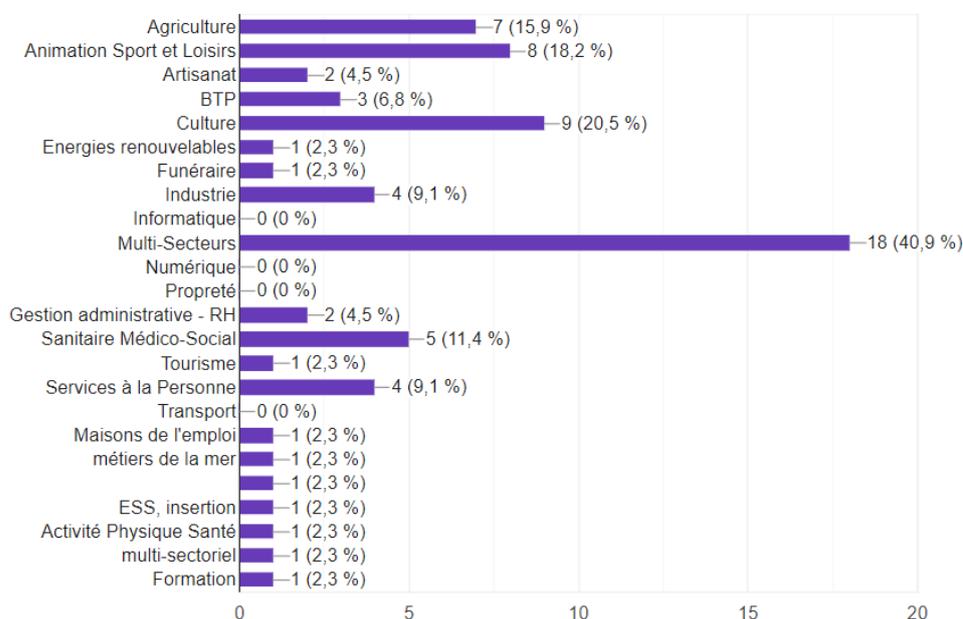
## Secteurs d'activité des adhérents à fin novembre

### 1. Répartition sectorielle des GE interrogés

Les Groupements d'Employeurs interrogés se répartissent entre 20 secteurs d'activité (principaux) différents et représentent donc un panel de champs d'intervention assez large.

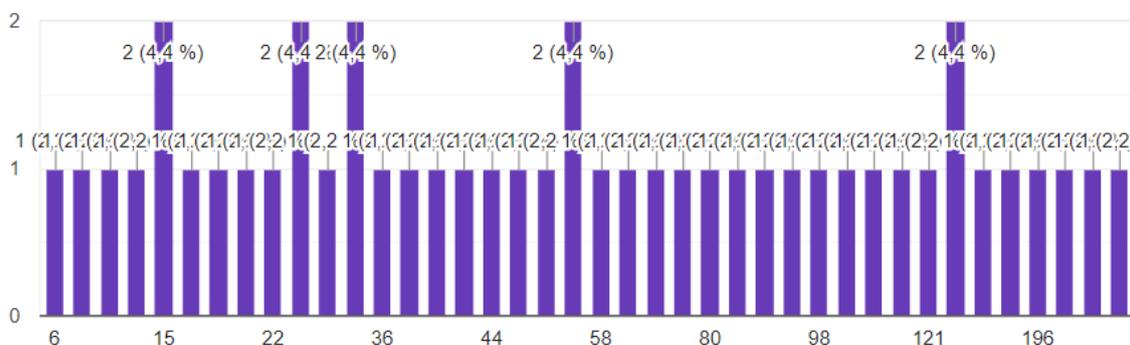
On remarque toutefois la prépondérance des GE multisectoriels qui représentent 41% des GE interrogés. Parmi les autres GE, qualifiés de monosectoriels, ce sont l'agriculture, la culture, l'animation sport loisirs, et le médico-social qui sont les plus représentés avec 5 GE ou plus dans chacun de ces secteurs.

Notons que le domaine agricole est ici sous représenté par rapport à la proportion de GE en France dans ce secteur (86.5% des GE de France sont dans le champ agricole – *source rapport CESE sur les Groupements d'Employeurs 2018*)



## Nombre d'adhérents à fin novembre

### 2. Nombre d'adhérents (en abscisse) ex : 1 GE a déclaré avoir 6 adhérents à fin novembre

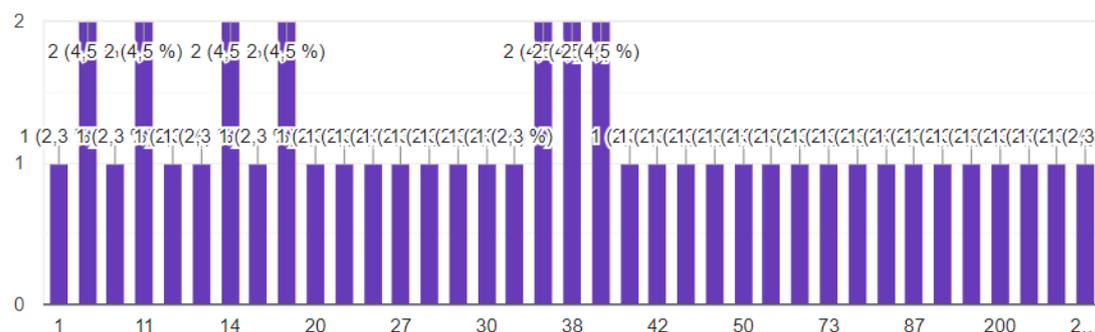


On retrouve une nouvelle fois un panel diversifié de GE avec un nombre d'adhérents compris entre 5 et 300, de manière générale les GE fédérant un nombre d'adhérents très variable.

- 6 GE comptent 15 adhérents ou moins
- 15 GE comptent entre 16 et 50 adhérents
- 13 GE comptent 51 et 100 adhérents
- 9 GE comptent entre 101 et 200 adhérents
- On note un GE enregistrant 232 adhérents et un autre en comptant plus de 300.

## Nombre de contrats salariés à fin novembre 2020

### 3. Nombre de salarié.e.s à fin novembre – NON ETP- (en abscisse) ex : 1 GE a déclaré 1 salarié à fin novembre



Encore une fois, nous retrouvons ici un panel assez large de GE en termes de taille si l'on se base sur le nombre de salarié.e.s en poste au 30/11/2020. En effet, à cette date on dénombre 2494 salarié.e.s en poste dans les 45 GE interrogés, chacun des GE comprenant entre 1 et 292 salariés.

- 10 GE ont 15 salarié.e.s ou moins
- 22 GE ont entre 16 et 50 salarié.e.s
- 6 GE ont entre 51 et 100 salarié.e.s
- 6 GE ont plus de 100 salarié.e.s

## I - L'impact du deuxième confinement sur l'activité des GE

(Période analysée : 29 octobre 2020 – 30 novembre 2020)

### Mesure de l'impact de la crise économique et sociale sur l'activité des GE

**4. Au 30/11/2020, quel est l'impact de la crise actuelle liée au coronavirus sur l'activité quotidienne et ordinaire de votre GE ?**



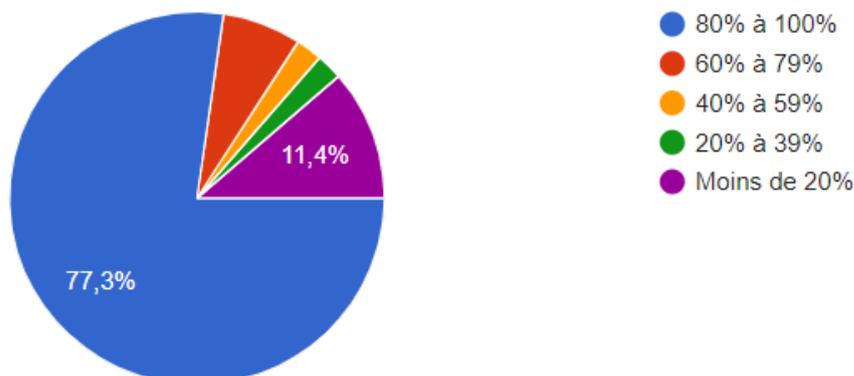
Pour 36% des répondants, le deuxième confinement a eu un impact très faible sur l'activité, il a même parfois permis de développer l'activité du GE (augmentation du nombre d'adhérents, voire du chiffre d'affaires) de manière légère (21%) ou significative (7%).

Aucune mise en sommeil n'a été déclarée.

Pour rappel, la première enquête avait révélé un impact fort de la crise sanitaire sur l'activité des Groupements d'Employeurs puisque 70.5 % des répondants avaient vécu une réduction significative ou une mise en sommeil de leur activité.

## Maintien des mises à disposition dans le contexte de crise

**5. Quelle proportion de salariés continuent à être MAD de la même façon qu'antérieurement à la crise ? (à travailler en présentiel dans les entreprises)**

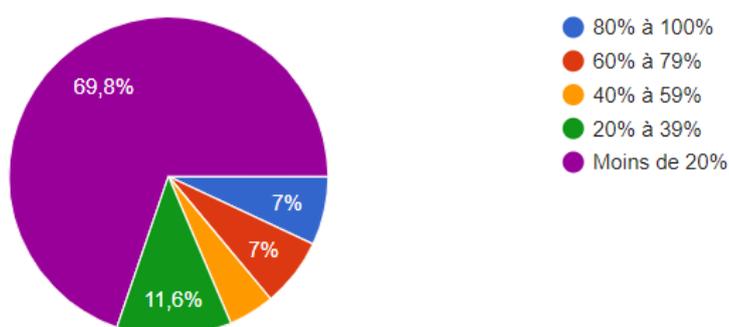


Contrairement au premier confinement, le volume d'activité n'a pas vraiment diminué ; en effet, au 30/11/2020, 84% des GE interrogés ont pu maintenir un volume de mise à disposition supérieur à 60% contre seulement 36% en mai 2020.

11.4% des GE seulement ont vu leur activité gravement impactée avec un volume de mise à disposition inférieur à 20% de leur activité normale (contre 25% en mai), ce pourcentage concernant surtout les postes et secteurs pleinement impactés par la crise (métiers de la culture, de l'hôtellerie-restauration etc.).

## Activité partielle chez les adhérents

**6. Quelle proportion d'adhérents a mis ses propres salariés en activité partielle à ce jour ?**



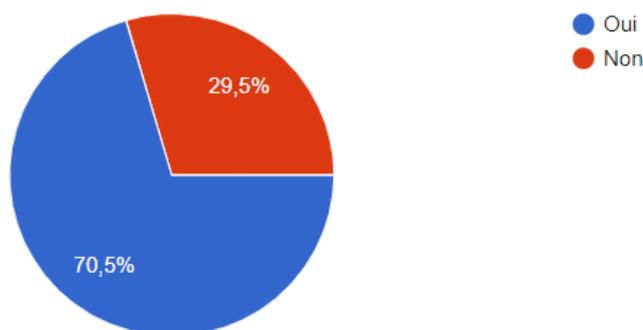
On constate que la majeure partie des adhérents des GE interrogés ont peu fait appel à l'activité partielle. En effet, pour 77% d'entre eux, au moins 60% de leur salarié.e.s continuaient à être en activité. Comme pour les GE, on suppose que ces adhérents n'avaient pas l'obligation de cesser leur activité, intervenaient dans des secteurs d'activité non directement impactés par la crise (agriculture, artisanat par exemple) ou mettaient en place du télétravail.

## II – Les mesures mises en place pour faire face au deuxième confinement

(Période analysée : 29 octobre au 30 novembre 2020)

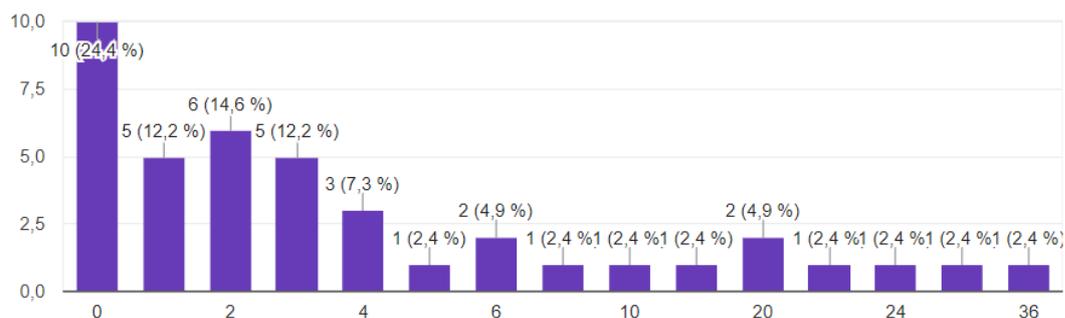
### Le recours à l'activité partielle

#### 7. Avez-vous eu recours à l'activité partielle ?



70% des GE interrogés ont eu recours à l'activité partielle (contre 83% d'entre eux en mai 2020). Toutefois, même si le pourcentage est élevé, il ne concerne finalement que peu de salarié.e.s au regard du nombre de salarié.e.s en poste dans les GE interrogés.

#### 8. Nombre de salarié.e.s mis en activité partielle (ex : 10 GE n'ont mis personne en activité partielle)

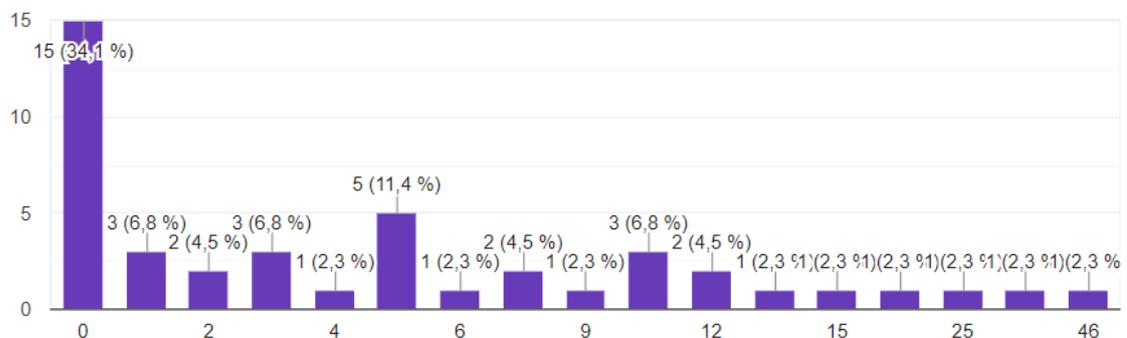


- 10 GE n'ont pas mis de salarié.e.s en activité partielle
- 24 GE ont mis moins de 10 salarié.e.s en activité partielle
- 7 GE ont mis plus de 10 salarié.e.s en activité partielle (36 étant le maximum).

L'activité partielle n'a concerné « que » 245 salarié.e.s soit moins de 10% de la masse salariale des GE interrogés. Ce chiffre est identique au taux national de mise en activité partielle des salarié.e.s du secteur privé.<sup>2</sup>

## La mise en place du télétravail

### 9. Nombre de salariés en télétravail pour les postes adaptés depuis le 31/10



34% des GE interrogés n'ont pas mis en place de télétravail. Ce pourcentage assez élevé (plus du quart des répondants) peut être expliqué par des métiers non adaptés au télétravail (métiers du médico-social réalisés exclusivement en présentiel par exemple) ou par des GE mixant activité partielle et travail en présentiel chez les adhérents (un GE multisectoriel qui aurait des salarié.e.s dans la restauration par exemple).

Au total, ce sont 286 salarié.e.s qui ont continué leur activité à distance, soit 11%. Ce taux est moins élevé que la moyenne nationale, puisqu'en effet, en décembre 2020 ce sont 30% des salarié.e.s du privé qui déclarent pratiquer le télétravail à temps complet ou partiel.<sup>3</sup>

Cette différence peut s'expliquer par le fait que les emplois proposés en GE sont moins adaptés au télétravail, celui-ci n'étant souvent pratiqué que par les salariés permanents des GE.

<sup>2</sup> En octobre 2020, 1,6 million de salariés auraient effectivement été en activité partielle (soit un peu moins de 10 % des salariés du privé) selon une étude de la DARES

<sup>3</sup> Enquête CSA pour Malakoff Humanis – février 2021

## La rupture de contrats de travail

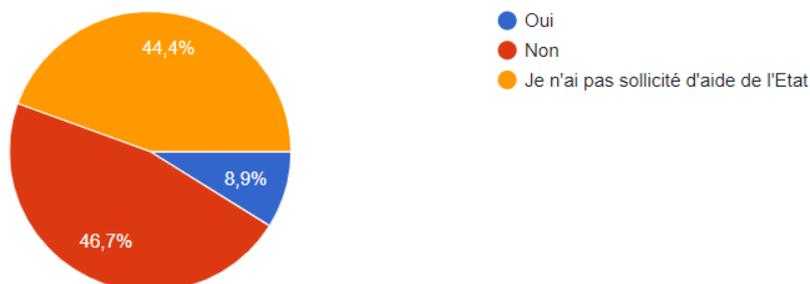
Concernant les contrats de travail, les chiffres sont restés très positifs au regard de la crise actuelle.

En effet, nous pouvons noter que même si la crise a parfois limité les projections dans l'avenir :

- aucun GE n' a été amené à licencier durant le second confinement
- seuls 12 salarié.e.s ont été concernés par une rupture conventionnelle durant le second confinement
- on dénombre 11 démissions au total (souvent liées à des envies de changements de vie si l'on en croit les échanges qualitatifs)
- seuls 6 GE ont prévu de ne pas renouveler certains de leur CDD (ceux-ci pouvaient être en lien avec la crise sanitaire et l'absence de visibilité pour 2021 mais aussi avec des emplois saisonniers qui prenaient tout simplement fin.)

## Les difficultés d'accès aux aides de l'Etat

### 10. Avez-vous eu des difficultés à faire appel à certaines mesures de l'Etat ?



Globalement, les GE ont très peu fait appel aux aides de l'Etat (exceptée l'activité partielle).

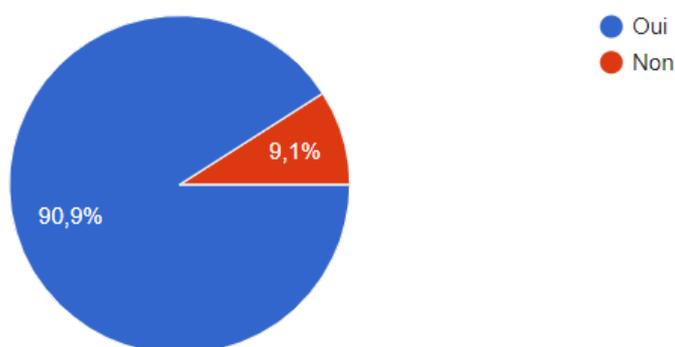
Les difficultés évoquées concernaient toutefois les demandes liées à l'exonération et à l'aide au paiement des cotisations sociales et le Prêt Garanti par l'Etat.

# III – L'évolution de l'activité depuis la fin du premier confinement

(Période analysée : 11 mai 2020 au 30 novembre 2020)

## En termes d'adhérents

### 11. Depuis le premier confinement, avez-vous eu de nouveaux adhérents ?

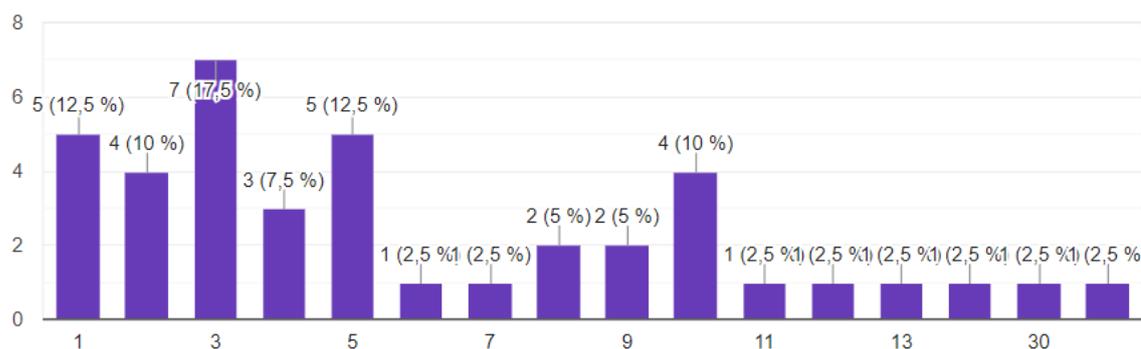


90% des répondants ont déclaré avoir accueilli de nouveaux adhérents depuis la fin du premier confinement mais d'après les échanges avec les répondants ce chiffre est à prendre avec du recul. En effet, pour beaucoup d'entre eux, ce renouvellement des utilisateurs fait partie de l'activité normale du GE :

- Pour certains, l'arrivée de nouveaux utilisateurs est une opération neutre : de nouveaux adhérents ont rejoint le GE et d'autres l'ont quitté ;
- Pour d'autres, notamment le secteur agricole, les nouveaux adhérents rejoignent tous les ans le GE en fin d'année pour leur activité saisonnière. On constate d'ailleurs que 26% des nouveaux adhérents appartiennent au milieu agricole ;
- Enfin, pour une partie des GE créés récemment (il y a moins de 3 ans), les nouvelles adhésions sont le fait d'une poursuite de la prospection commerciale, bien que le développement de ces GE ait été freiné par la crise.

Ce chiffre reste quand même très positif au regard de la situation économique actuelle.

## 12. Combien avez-vous de nouveaux adhérents ? (ex : 5 GE ont eu un nouvel adhérent)

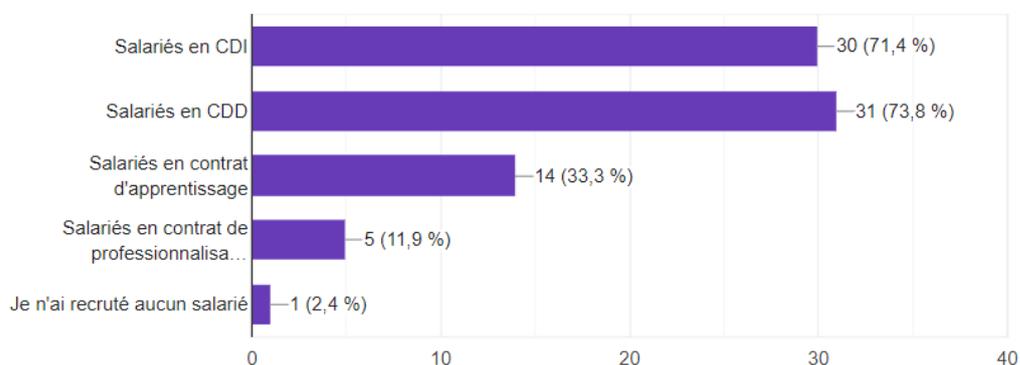


Pour les GE ayant accueilli de nouveaux adhérents, il est difficile de synthétiser les chiffres. En effet l'échelle est très large puisqu'elle va de 1 nouvel adhérent à 32. Une nouvelle fois cette question illustre la pluralité de GE interrogés.

Nous pouvons tout de même noter que 60% des GE ont accueilli entre 1 et 5 nouveaux adhérents depuis le premier confinement.

## En termes de salarié.e.s

### 13. Avez-vous recruté des salarié.e.s depuis la sortie du premier confinement ?



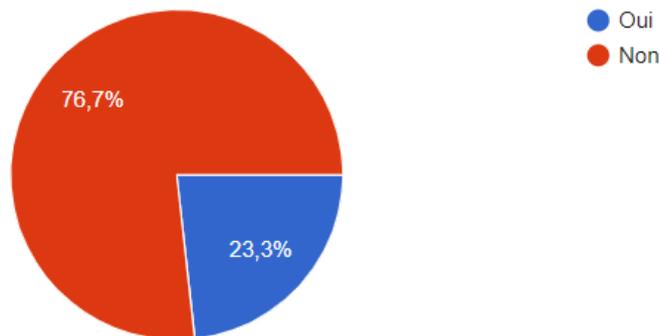
97% des GE répondants ont recruté des salarié.e.s entre mai et décembre 2020.

71% des recrutements se sont traduits par des CDI, 73% par des CDD, 34% des contrats d'apprentissage et 12% des contrats de professionnalisation.

126 recrutements ont été réalisés en CDI, 849 en CDD, 71 en contrats d'apprentissage, 76 en contrats de professionnalisation.

## En termes de prestations complémentaires à la mise à disposition de personnel

### 14. Avez-vous pu proposer de nouvelles prestations en conseil RH à vos adhérents ?



23% des GE ont appuyé leurs adhérents pendant la crise au travers de conseil sur la QVT<sup>4</sup>, le télétravail ou le dispositif d'activité partielle. Dans 75% des cas, cet accompagnement a été proposé gratuitement.

Comme lors de la première enquête, les GE confortent donc leur position d'animateur de groupes d'entreprises dans une logique de solidarité (prestations gratuites) en ayant proposé leur aide à leurs adhérents en matière sociale.

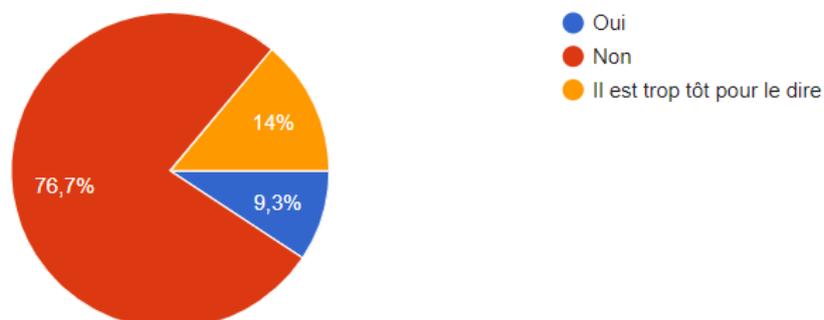
Certains GE ont témoigné d'une baisse significative de l'activité de production mais une augmentation importante de l'aspect administratif de la gestion du GE et de la relation avec les adhérents et avec les salarié.e.s.

---

<sup>4</sup> QVT : Qualité de Vie au Travail

## En termes d'avenir économique

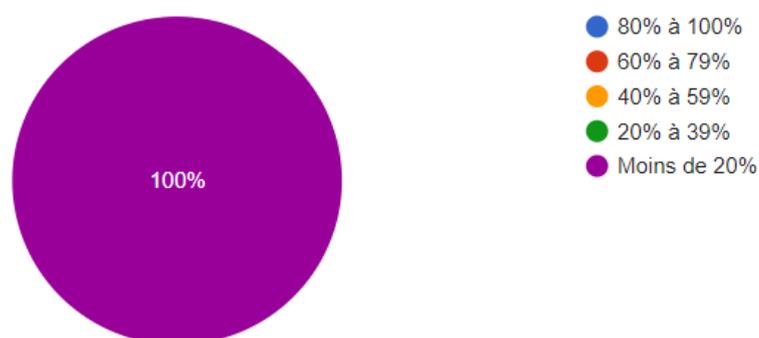
### 15. Dans vos prévisions actuelles, envisagez-vous de vous séparer de salariés d'ici la fin de l'année ?



La majorité des Groupements d'Employeurs, 76%, ne prévoyait pas de se séparer de salarié.e.s d'ici la fin de l'année 2020 en raison du contexte actuel. Ce chiffre est d'autant plus encourageant qu'il est en augmentation (à la sortie du premier confinement, il n'était que de 62%).

En revanche, lors de la première enquête, seuls 6% des GE envisageaient le licenciement, taux passé à 9.5% fin novembre 2020.

### 16. Dans quelles proportions de votre effectif ?



100% des structures n'envisageaient pas de séparer de plus de 20% de leur masse salariale. Nous pouvons ajouter, d'après les échanges qualitatifs, que les prévisions n'atteignaient que rarement les 20%. Précisons également que les projets de séparations relevaient en grande majorité de non-renouvellements de CDD.

## Conclusion :

Les échanges menés avec les répondants nous ont permis de constater que les Groupements d'Employeurs, pour la majorité d'entre eux, réussissent à maintenir le cap malgré une crise qui frappe de plein fouet l'économie et l'emploi en France.

Pour la grande majorité des répondants, le deuxième confinement a eu un faible impact sur leur activité et il a même parfois permis de la développer, cela se confirmant par la très faible sollicitation d'aides régionales ou d'aides de l'Etat (hors activité partielle), l'augmentation des nouvelles adhésions dans les GE et la continuité des recrutements en CDD et CDI.

On peut également ajouter que les GE ayant exprimé une baisse significative d'activité (de l'ordre de 25% en moyenne) n'en ont pas forcément subi de conséquences importantes :

- L'activité partielle leur a permis de maintenir les salaires et de ne pas perdre d'adhérents ;
- Plusieurs GE ont obtenu le report, la réduction ou l'annulation de cotisations sociales auprès des organismes collecteurs ;
- La plupart des répondants ont un modèle économique sain et avaient la trésorerie suffisante pour pallier la baisse d'activité.

Plus que jamais les Groupements d'Employeurs se révèlent utiles au développement économique et social d'un territoire grâce à la flexibilité qu'ils permettent aux entreprises en termes de recrutement adapté au niveau d'activité mais aussi grâce à la sécurisation des parcours de leurs salarié.e.s.

Les échanges menés appuient d'ailleurs cette affirmation puisqu'ils révèlent une fois de plus l'engagement très fort des équipes de coordination ou de direction vis-à-vis des salarié.e.s (proposer de la formation, accompagner la montée en compétences, réfléchir sur la relation tripartite etc.) et des entreprises locales (comment proposer la bonne compétence ? comment mieux ou plus s'impliquer sur le territoire ?).

On peut imaginer que les Groupements d'Employeurs, le travail temps partagé et plus généralement la mutualisation de l'emploi et des compétences seront l'une des solutions majeures pour reconstruire l'économie de demain.